

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**YORBEAU ET IAMGOLD REPRENENT LE FORAGE SUR LA PROPRIÉTÉ ROUYN
EN SE CONCENTRANT PRINCIPALEMENT SUR LES DÉPÔTS DE CINDERELLA
ET D'AUGMITTO, QUÉBEC**

Montréal, Québec, le 17 juin 2021 – Ressources Yorbeau inc. (TSX : YRB) (« Yorbeau » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que les activités de forage aux diamants ont repris à sa propriété Rouyn avec son partenaire IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »). La Société a signé une convention de participation définitive en décembre 2018 aux termes de laquelle IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet Rouyn de Yorbeau au Québec, Canada. La propriété Rouyn est située à 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec, et à environ 45 km au sud-ouest de la mine Westwood d'IAMGOLD.

Une foreuse est présentement en opération sur la propriété et environ 10 000 mètres sont prévus d'ici la fin de l'année. L'objectif du programme de forage actuel est de tester la continuité des zones minéralisées connues afin de valider le potentiel de délimiter des ressources minérales.

Le programme de forage se concentrera principalement sur :

- Cinderella avec des forages de définition et d'exploration pour estimer le potentiel de trois enveloppes aurifères découvertes par Yorbeau entre 2008 et 2012. Dans ce secteur, les sondages 10-CI-535 et 08-CI-464 ont rapporté respectivement 3,3 g/t sur 33,0 mètres et 8,12 g/t sur 7,0 mètres (voir les communiqués de presse de Yorbeau du 26 mai 2010 et du 25 septembre 2008).
- Augmitto avec des forages de définition pour tester la continuité de la zone minéralisée connue où les trous 06-S-413 et 06-S-412A ont retourné 26,02 g/t Au sur 8,40 mètres et 4,53 g/t Au sur 12,00 mètres respectivement (voir les communiqués de presse de Yorbeau du 08 novembre 2006).
- Exploration éventuelle à Augmitto en dehors de la zone contenant des ressources minérales (voir le rapport RPA du Règlement 43-101 sur le site web de Yorbeau) pour tester le potentiel du système aurifère en profondeur (plus de 700 mètres de profondeur verticaux).

En tant qu'opérateur, IAMGOLD a déjà réalisé en 2021, un programme de forage dans la zone du Lac Gamble, comprenant sept trous de forage pour un total de 1 826 mètres. Quatre de ces trous ont été forés dans le but d'évaluer la qualité de la roche hôte et trois trous ont été conçus pour tester l'extension ouest de la zone minéralisée. Les résultats sont en attentes et seront communiqués dès qu'ils seront reçus, validés et compilés.

Yorbeau a mis en place, en collaboration avec son partenaire IAMGOLD, des protocoles de sécurité rigoureux afin de prévenir la propagation de la Covid-19 conformément aux recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Les travaux de Yorbeau sont menés sous la supervision de Sylvain Lépine, géo., M.Sc. Il est une « personne qualifiée » (au sens du Règlement 43-101) et a examiné et approuvé le contenu du présent communiqué.

À propos du projet Rouyn

La propriété aurifère Rouyn est située à quelque 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. La ville de Rouyn-Noranda, qui possède une riche histoire en ce qui a trait aux activités minières, offre de nombreux avantages pour l'exploitation et l'exploration minières, y compris une stabilité politique et sociale, un bon accès et de bonnes infrastructures, des travailleurs chevronnés du secteur minier et l'un des territoires les plus favorables à l'exploitation minière au monde.

La propriété couvre un tronçon de 12 km de la faille Cadillac-lac Larder et contient quatre gîtes aurifères connus qui longent le corridor Augmitto-Astoria de 6 km situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria, situé dans la portion est du segment de 6 km, et Augmitto, situé dans la portion ouest du segment, dont l'infrastructure souterraine a déjà été établie, ont fait l'objet de rapports techniques comprenant des estimations des ressources qui avaient été précédemment déposés conformément au Règlement 43-101.

La zone du lac Gamble est située entre les gîtes Augmitto et Astoria. Le potentiel des cibles d'exploration au lac Gamble se situe entre 400 000 et 600 000 onces d'or à une teneur se situant entre 7,0 et 8,5 g Au/t. La quantité et la teneur potentielles des cibles d'exploration dont il est fait mention sont de nature conceptuelle puisque les travaux d'exploration réalisés sont insuffisants pour délimiter une ressource minérale. La propriété pourrait être explorée abondamment à l'avenir en incluant des études d'évaluation pour la faire passer au stade de ressource. Il n'existe aucune certitude que l'évaluation de la cible d'exploration aboutira à la définition d'une ressource minérale. Les cibles d'exploration citées plus haut sont comparables à des gîtes similaires dans la région, aux modèles de gîtes ou aux résultats de forage initiaux. Le programme d'exploration multiphase en cours est conçu pour soutenir la réalisation d'une future estimation des ressources minérales.

IAMGOLD a signé une convention de participation définitive en décembre 2018 aux termes de laquelle IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant des paiements en trésorerie prévus totalisant 4 millions \$ CA et en affectant un total de 9 millions \$ CA à la prospection sur une période de quatre ans. À la fin de cette période, la Société doit réaliser une estimation des ressources conforme au Règlement 43-101, après quoi la Société pourra acquérir à son choix une participation de 100 % dans le projet, moyennant un paiement à Yorbeau d'une redevance sur le rendement net à la sortie de fonderie de 2 %, d'une somme égale au moins de 15 \$ CA l'once de ressources ou 30 millions \$ CA. Trois ans se sont maintenant écoulés depuis qu'IAMGOLD a signé cette convention de participation.

À propos de Les Ressources Yorbeau inc.

La propriété Rouyn, détenue à 100 % par la Société, contient quatre gîtes aurifères connus dans le corridor Augmitto-Astoria, long de six kilomètres et situé dans la partie ouest de la propriété. La Société a signé une convention définitive en décembre 2018 qui donne à IAMGOLD l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Rouyn, et un programme de forage majeur est en cours sur la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, bénéficient d'une infrastructure souterraine substantielle et ont fait l'objet de rapports techniques qui comprennent des estimations de ressources et qui ont été déposés conformément au Règlement 43-101. En 2015, la Société a élargi son portefeuille de propriétés d'exploration en effectuant l'acquisition de propriétés stratégiques de métaux de base dans des régions à haut potentiel dans la ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario, qui offrent une infrastructure favorable au développement minier. Les propriétés de métaux de base nouvellement acquises incluent le projet Scott, lequel est l'hôte de ressources minérales importantes (voir le communiqué de presse du 30 mars 2017) et sur lequel une évaluation économique préliminaire positive a été récemment complétée.

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

G. Bodnar Jr.
Président, Chef des finances
Yorbeau Resources Inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tel: 514-384-2202

Sylvain Lépine, M.Sc, P. Geo
Vice-Président Exploration,
Yorbeau Resources Inc.
slepine@yorbeauresources.com
Tel: 819-277-0577

Sans frais en Amérique du Nord : 1 855 384-2202

Déclarations prospectives : *Sauf lorsqu'il s'agit d'une déclaration portant sur un fait passé, toutes les déclarations figurant dans le présent communiqué, notamment celles concernant les perspectives du projet Rouyn, les résultats de forage, de même que les plans et objectifs futurs, sont des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.*

